KalliPlume

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les parties au présent acte :

Madame Karine LIMOUZIN, entrepreneur individuel, exerçant sous le nom commercial de « Kalliplume », SIRET numéro N° Siret : 823 206 755 00017 basée 11, avenue Anne de Bretagne - 44 500 LA BAULE, dénommée « le prestataire »,

Le(s) client(s), personnes physiques majeure(s) ou personnes morales qui a/ont passé commande auprès de Madame Karine LIMOUZIN, réceptionné la proposition de services, et fait appel à Madame Karine LIMOUZIN pour recevoir le résultat des prestations, dénommé « le client ».

ARTICLE 1 – OBJET

Les Conditions Générales de Vente ci-après régissent les relations contractuelles concernant l'activité de prestation de services proposée par madame Karine LIMOUZIN, exerçant sous le nom commercial de « Kalliplume », étant entendu que le client s'est rapproché du prestataire pour la réalisation de tous types d'activités et contenus rédactionnels, sans que cela ne soit exhaustif, à l'exclusion de toute vente à distance. Les travaux seront remis au client sous la forme qui aura été convenue au préalable entre les deux parties, support numérique ou papier, sans que ces supports ne soient exhaustifs. L'utilisation de la messagerie par courriel sera privilégiée pour toute communication et le client s'engage à communiquer son adresse numérique à Madame Karine LIMOUZIN. La collaboration s'établira dans le respect des exigences professionnelles et de qualité visées par la charte de l'Académie des écrivains publics de France (AEPF), dont madame Karine LIMOUZIN est membre agréée depuis janvier 2021. Le client reconnaît avoir pris connaissance de la charte reproduite sur le site de l'AEPF (www.ecrivains-publics.fr). Le client peut être un professionnel ou un consommateur.

ARTICLE 2 – DEVIS

Toute demande de prestation entraîne l'établissement d'un devis gratuit et sans engagement. Chaque devis est valable un mois et mentionne la description de la prestation, les tarifs, les conditions de règlement, les délais de livraison ou la durée de la prestation, ainsi que toute condition particulière définie au préalable avec le client.

ARTICLE 3 – COMMANDE

La signature du devis par le client, accompagnée de la mention « Bon pour accord », fait office de bon de commande et vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente. La commande ne sera validée de façon définitive qu'une fois le devis et les Conditions Générales de Vente signés et le paiement de l'acompte effectué dans son intégralité.

En cas de litige, le devis signé et les Conditions Générales de Vente approuvées et la copie des travaux exécutés constitueront la preuve de l'accord entre les deux parties.
Il appartient au client de transmettre les contenus nécessaires à son projet dans un délai fixé sur le devis et permettant à madame Karine LIMOUZIN de réaliser la prestation demandée. Si le client n'a pas transmis ses contenus dans les délais impartis, Madame Karine LIMOUZIN proposera au client un report du projet en fonction de ses disponibilités. Ce report ne pourra en aucun cas donner lieu à résiliation du contrat par le client, ni à un remboursement des sommes versées.

ARTICLE 4 – RÈGLEMENT

Le paiement de l'acompte spécifié est demandé avant l'exécution de toute commande. Aucune prestation n'est entreprise sans la réception préalable du devis signé et du paiement de l'acompte. En cas de travaux importants, des conditions de facturation différentes pourront être appliquées après accord entre les deux parties.
À l'issue de la livraison totale de travaux, ou une fois la période de la mission terminée, madame Karine LIMOUZIN enverra la facture au client. Le client est libre de régler en espèces, par chèque bancaire au nom de Kalliplume, sous réserve de bon encaissement, ou par virement bancaire.
Des pénalités de 10 % par jour de retard sont exigibles sans qu'une mise en demeure soit nécessaire. Elles courent de plein droit dès le jour suivant la réception de la facture. Par ailleurs, selon l'article D. 441-6 du Code de commerce, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa de l'article L. 441-5 est fixé à 40 euros. Un paiement anticipé ne donne pas droit à un escompte.

ARTICLE 5 – DÉLAI DE RÉTRACTATION

Dans le cas d'une prestation de services ayant lieu à distance, le client dispose de quatorze (14) jours à compter de l'envoi du devis signé pour se rétracter. Sa décision n'a pas à être motivée, mais il est tenu de prévenir madame Karine LIMOUZIN par l'envoi d'un courrier recommandé, avec accusé de réception. Madame Karine LIMOUZIN lui restituera le paiement déjà versé dans un délai de quatorze (14) jours prenant cours à compter de la date de rétractation. Cette disposition n'est toutefois pas applicable pour les travaux urgents du client qui auraient été exécutés et/ou livrés pendant le délai de rétractation.

ARTICLE 6 – DÉLAI D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

Les prestations sont exécutées dans le délai convenu entre les parties et figurant sur le devis. Celui-ci est convenu à titre indicatif. Madame Karine LIMOUZIN se réserve le droit de reporter le délai en cas de maladie, problème familial, problèmes informatiques, ou cas de force majeure, après en avoir informé le client. Aucun dédommagement ne pourra toutefois être exigé.
En cas de manque de réactivité du client à transmettre les éléments nécessaires à la réalisation du projet ou si l'allongement du délai est dû à une transmission insuffisante ou plus longue que prévu des éléments devant être fournis par le client, madame Karine LIMOUZIN ne pourra être tenue responsable du non-respect des délais annoncés et le retard de livraison ne donnera lieu à aucune forme de dédommagement.

KalliPlume

ARTICLE 7 – FACTURATION

Les tarifs s'entendent HT. Chaque prestation donne lieu à l'établissement d'une facture (TVA non applicable en vertu de l'article 293B du Code général des impôts) à l'issue de la livraison des travaux ou une fois la période de la mission terminée, sous réserve d'un accord exprès entre les parties définissant les moyens de paiement, espèces, chèque bancaire ou virement bancaire. Les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande.

ARTICLE 8 – LIVRAISON DES TRAVAUX

Les travaux sont livrés sur le support préalablement convenu avec le client, en principe par courriel. Au moment de la livraison finale des travaux, un exemplaire sera établi et remis au client. Si des exemplaires supplémentaires ou une transmission sur un autre type de support que celui convenu devaient être demandés, un devis complémentaire sera établi. Dans le cas d'un envoi par la poste, le règlement des frais de port sera demandé. Les informations indiquées par le client lors de la prise de commande engagent celui-ci. À la réception des travaux, le client dispose de 72 heures pour faire part d'éventuelles réserves, exception faite pour les travaux d'une biographie complète, ou un délai de sept (7) jours pourra être convenu. Passé ce délai, madame Karine LIMOUZIN considèrera que la prestation a donné entière satisfaction au client.
En cas de non-satisfaction, le client contactera madame Karine LIMOUZIN dans un délai de 72 heures après la réception de la commande d'envoi - et sept (7) jours pour une biographie complète - afin qu'une solution amiable soit recherchée.

ARTICLE 9 – MODIFICATIONS ÉVENTUELLES DES TRAVAUX

Madame Karine LIMOUZIN limitera ses services aux seuls mentionnés sur le devis. Si, au cours de l'exécution de la prestation, le client souhaite modifier ou ajouter de nouveaux travaux, un nouveau devis pourra être établi en fonction de la nature des services supplémentaires demandés.
Après livraison de la commande, le client aura la possibilité de demander à madame Karine LIMOUZIN d'effectuer quelques ajustements, dans la limite d'une seule fois. Cette demande est à transmettre par mail ou voie postale dans un délai de 72 heures à compter de la date d'envoi - et sept (7) jours pour une biographie complète - à compter de la réception de la commande, sauf accord des parties. Les ajustements demandés devront être légers. Par conséquent, madame Karine LIMOUZIN ne modifiera en aucun cas la structure du texte ou du document réalisé. La modification ne pourra pas porter sur de nouveaux éléments, non prévus au devis ou non fournis par le client avant le début d'exécution de la prestation.
Après le délai de 72 heures susmentionné, aucune modification ne pourra être apportée aux travaux réalisés sans donner lieu à un nouveau devis et, par conséquent, à une nouvelle commande.

ARTICLE 10 – RÉSILIATION

Toute résiliation du client pendant l'exécution du contrat doit se faire par courrier recommandé avec accusé de réception, au plus tard sept (7) jours avant la date de livraison prévue.
Si la résiliation a lieu avant le début d'exécution de la commande et que l'annulation d'une commande ou la rupture d'un contrat intervient du fait du client et sans que celui-ci soit en mesure de prouver une faute grave commise par madame Karine LIMOUZIN, madame Karine LIMOUZIN conservera 30 % des sommes versées par le client en dédommagement.

Si la résiliation intervient alors que la commande a déjà reçu un commencement d'exécution, les travaux effectués ne donneront lieu à remboursement des sommes versées et le règlement correspondant aux travaux effectués.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le client est responsable de la véracité des données et informations transmises pour la réalisation des travaux. Il est de la responsabilité du client de vérifier et/ou d'obtenir l'accord des personnes évoquées - notamment pour un récit de vie -, ou leurs ayants droit, pour être citées dans ledit ouvrage. Le client déclare se protéger de toute intrusion ou contamination par d'éventuels virus qui pourraient endommager ou ralentir les données nécessaires à l'exécution des travaux.

ARTICLE 12 – OBLIGATION DE MOYENS

Madame Karine LIMOUZIN est tenue à une obligation de moyens et non de résultat. Madame Karine LIMOUZIN s'engage à réaliser les prestations demandées en effectuant les recherches nécessaires et en mettant en œuvre toutes les ressources à sa disposition. Si la responsabilité de madame Karine LIMOUZIN devait être engagée, elle sera strictement limitée au montant et à la nature de la commande, et non aux conséquences de l'utilisation des travaux.
Par ailleurs, madame Karine LIMOUZIN ne saurait être considérée comme responsable des problèmes liés à d'éventuelles conversions de fichiers de logiciels de versions différentes, d'incompatibilités, ou de dysfonctionnements de réseau internet.
Madame Karine LIMOUZIN se réserve la possibilité de ne pas donner suite à une demande ou d'interrompre une collaboration visant à produire ou à participer à l'élaboration de textes contraires aux bonnes mœurs ou aux lois en vigueur.

ARTICLE 13 – PROPRIÉTÉ DES TRAVAUX

Les travaux demeurent la propriété du prestataire jusqu'au paiement intégral par le client des sommes dues.
Toute publication de texte découlant de la prestation entraîne l'annotation du nom de la prestataire, soit madame Karine LIMOUZIN, Écrivain-biographe - Kalliplume, à l'intérieur de l'ouvrage.
Spécificité pour la réalisation d'une biographie complète. Le client - narrateur et le biographe sont réputés être les coauteurs du livre. Sauf avis contraire, le nom du narrateur figurera sur la première de couverture, accompagné dans les pages suivantes de la mention « écrit avec la collaboration de madame Karine LIMOUZIN, écrivain-biographe, Kalliplume », ajoutée au titre du droit de paternité.
Si le livre est destiné à être publié, un accord préalable entre le client et madame Karine LIMOUZIN sera nécessaire concernant le reversement des droits d'auteur (droits patrimoniaux exclusivement, le droit moral de l'auteur demeurant imprescriptible).

ARTICLE 14 – RÉVISION DES TARIFS

Les prix sont exprimés en euros. Les tarifs sont libres et peuvent donc être révisés sans aucune justification. Toutefois, les tarifs définis sur le devis préalablement accepté ne sont pas modifiables. Les tarifs définis sur le devis non encore validé sont valables un mois à compter de la date d'établissement du devis.

ARTICLE 16 – CONFIDENTIALITÉ

Madame Karine LIMOUZIN garantit la confidentialité de toutes les informations qui lui sont communiquées dans le cadre des prestations. L'accord écrit du client sera demandé avant de faire apparaître son nom accompagné de tout ou partie des travaux réalisés dans ses références, supports de communication tels que site internet, réseaux sociaux, flyers, sans que cette liste ne soit exhaustive. Madame Karine LIMOUZIN s'engage à ne pas communiquer ces données à des tiers, sauf accord préalable et écrit du client.

ARTICLE 14 – OBLIGATIONS RGPD

Conformément aux exigences imposées par le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données, « RGPD »), les données à caractère personnel que le client accepte de communiquer volontairement à madame Karine LIMOUZIN sont conservées et traitées par madame Karine LIMOUZIN conformément au présent article. Ces données à caractère personnel sont conservées par madame Karine LIMOUZIN conformément aux instructions transmises par le client, pour le temps nécessaire à l'exécution des missions spécifiques confiées par le client, et tant que le client est susceptible de confier de nouvelles missions à madame Karine LIMOUZIN, et pour la durée de leur traitement tel que consenti par le client, mais en toutes circonstances dans la limite de dix (10) années à compter de la dernière mission confiée, date à partir de laquelle les données à caractère personnel ne sont plus conservées par madame Karine LIMOUZIN.
Sauf indication contraire explicite, le responsable du traitement des données à caractère personnel est madame Karine LIMOUZIN. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client a le droit de demander à ce responsable l'accès à ses données à caractère personnel, la rectification, la modification, l'effacement, la limitation du traitement de ces données en lui adressant un courrier ou un email à l'adresse suivante : karine@kalliplume.fr.

ARTICLE 17 – RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Madame Karine LIMOUZIN indique avoir contracté une assurance responsabilité professionnelle auprès de Allianz, agent général basé 21, Avenue de l'Étoile - 44 500 LA BAULE pour un contrat multirisques référencé n° 61862334.

ARTICLE 18– RÉCLAMATIONS ET LITIGE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.
En cas de non-satisfaction, le client contactera madame Karine LIMOUZIN dans un délai de 72 heures après la réception de la commande - et sept (7) jours pour une biographie - afin qu'une solution amiable soit recherchée. À défaut d'accord entre les parties, tout litige susceptible de s'élever entre elles sera soumis au droit français et sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du lieu d'exercice de Madame Karine LIMOUZIN, et ce, quel que soit le lieu de livraison des travaux.